

| Titre                                 | Code   | Ancien code | Groupe de traitement |
|---------------------------------------|--------|-------------|----------------------|
| OPÉRATEUR (TRICE) - USINES DE L'OUEST | 603730 | 014254      | 20                   |

## NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

### FONCTION RÉSERVÉE AUX ARRONDISSEMENTS DES VILLES FUSIONNÉES

Travaux consistant à contrôler, selon le cas, toutes les opérations reliées aux procédés de traitement, de production et de distribution de l'eau potable afin d'assurer la conformité des procédés à la réglementation en vigueur et aux normes de sécurité, de qualité et de performance établies.

Le travail s'accomplit sous direction générale. L'employé reçoit ses directives sous forme orale ou écrite. Il est principalement tenu de contrôler et de surveiller le déroulement des opérations, d'analyser et d'interpréter les données transmises par le système de contrôle distribué et de prendre les décisions opérationnelles appropriées. Il doit effectuer, par télécommande ou localement, les réglages ou manœuvres nécessaires à la bonne marche des opérations.

De plus, l'employé doit consigner toutes les informations relatives aux opérations de son quart de travail et rédiger des rapports d'activités. En fonction des besoins opérationnels, il peut être appelé à exercer divers travaux d'entretien et de réparation de nature non spécialisée. La fonction implique la conduite d'un véhicule motorisé. Un employé de rang supérieur vérifie son travail.

## EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Exerce un contrôle, une télésurveillance et la télécommande de toutes les opérations reliées aux procédés via un système de contrôle distribué.
2. Analyse et interprète les conditions d'opération et les données fournies par le système de contrôle distribué, extrait au besoin des renseignements additionnels des systèmes d'historisation, d'acquisition et de traitement des données et prend les décisions appropriées.
3. Applique ou modifie les consignes automatisées proposées par le système de contrôle distribué afin d'optimiser la performance des procédés, d'atteindre les objectifs de traitement, de production et de distribution, de respecter la réglementation en vigueur et de minimiser les impacts en regard des coûts.
4. Surveille et opère en mode automatique ou manuel, les divers équipements tels que pompes, moteurs, accumulateurs, transformateurs, ventilateurs, compresseurs, convoyeurs, ozoneurs, vannes de contrôle et de régulation, incinérateurs à écume, systèmes d'hypochlorite, réacteurs UV, chlorateurs, systèmes d'injection de produits chimiques, systèmes de protection incendie
5. Commande à distance des dispositifs pour régler la température, la pression, le niveau, le débit des liquides, la vitesse de pompage, etc.
6. Observe les variations dans le déroulement des procédés, interprète les lectures et les résultats d'analyses et fait les réglages appropriés.
7. Règle les problèmes relevant de sa compétence et demande l'intervention de l'équipe d'entretien si

TRICE

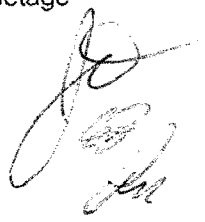
19  
2011

## *Fonction réservée*

nécessaire. À cet effet, s'assure du diagnostic adéquat des problèmes et renseigne l'équipe d'entretien sur les problèmes rencontrés et les travaux à effectuer.

8. Prélève des échantillons d'eau traitée et effectue selon une méthode établie, des tests de contrôle de qualité et au besoin rectifie le dosage des produits chimiques pour rencontrer les exigences des autorités gouvernementales. Vérifie et calibre les appareils de laboratoire qu'il utilise.
9. Inspecte les lieux et l'équipement de l'usine et s'assure de leur propreté et de leur bon fonctionnement.
10. Effectue, lors de défaillances du système de contrôle distribué, les manœuvres d'opération aux postes locaux de contrôle.
11. S'assure, lors de défaillances de l'alimentation électrique, de l'entrée en fonction du système auxiliaire et du maintien en opération des installations nécessaires. Effectue les transferts de lignes, opère les disjoncteurs d'alimentation électrique selon les procédures établies et voit à leur réparation et à l'entretien.
12. Voit, lors du rétablissement de l'alimentation électrique, à la reprise normale des opérations en procédant aux contrôles d'usage aux différents postes locaux et en effectuant les manœuvres et réglages requis.
13. Transmet, lors des changements de relèves, les informations permettant d'assurer la continuité des opérations, des réparations d'installations, des réglages à effectuer, des contrôles particuliers, etc.
14. Vérifie les rapports quotidiens des opérations, calcule les débits et autres variables. Accueille les différents intervenants, tient à jour des registres et des formulaires d'opération et rédige des rapports d'activités. À cet effet, utilise divers outils opérationnels tels que le système de contrôle distribué, le système d'historisation, d'acquisition et de traitement de données et le système de gestion de maintenance assistée par ordinateur.
15. Participe à la configuration des pages écrans, à la rédaction et la mise à jour des manuels et procédures d'opération.
16. Signale à son supérieur toute déféctuosité technique ou problème important affectant la bonne marche de l'usine et formule ses recommandations. Avise les autres secteurs de toute manœuvre ou changement aux conditions d'opération qui pourraient les affecter.
17. Reçoit et traite les appels des organismes publics, parapublics et services d'urgence en lien avec les opérations et le respect de la réglementation.
18. Selon les besoins opérationnels, exécute divers travaux de peinture, de menuiserie et de plomberie qui ne requièrent pas les services d'un ouvrier spécialisé;
19. Selon les besoins opérationnels, effectue divers travaux d'entretien général et de nettoyage de l'usine et de ses dépendances, tels que lavage et cirage des planchers, nettoyage des vitres, époussetage du mobilier, de la tuyauterie, remplacement des lampes d'éclairage.
20. Initie les nouveaux employés à la pratique de la fonction.

UT  
BC



**QUALITÉS REQUISES**

**Connaissances supérieures :**

- Des techniques d'assainissement des eaux;
- Du fonctionnement des installations et des équipements reliés au traitement, à la production et à la distribution de l'eau potable.

**Bonnes connaissances :**

- Du français parlé et écrit;
- Des rudiments de l'hydraulique, de l'électricité et de la mécanique;
- Des dangers de contamination et des mesures préventives;
- De la réglementation en vigueur;
- Des calculs de débits, dosages, volumes, concentrations et autres données;
- Des risques, des mesures de sécurité requises et des différentes normes qui régissent ceux-ci.

**Habilités :**

- À prendre des décisions en situation d'urgence;
- À lire divers indicateurs et à observer des détails;
- À analyser et à interpréter des données techniques;
- À faire la coordination d'opérations multiples;
- À faire preuve de jugement et d'initiative;
- À préparer et rédiger des rapports précis;
- À travailler en équipe multidisciplinaire;
- À travailler avec plusieurs écrans simultanément;
- À lire des plans et à travailler avec des manuels techniques;
- À utiliser les différents logiciels de bureautique.

**DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE**

**Instruction :**

D.E.C. en technique de l'assainissement de l'eau reconnu par le Ministère de l'Éducation

**Expérience :**

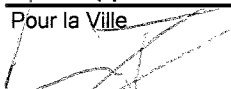

Posséder un certain nombre d'années d'expérience dans un travail permettant à l'employé de se familiariser avec la nature de la fonction.

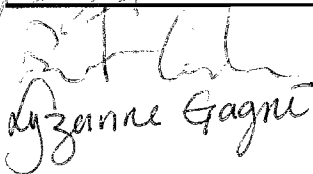
ou

toute combinaison de scolarité et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Posséder un permis de conduire valide.

**Vu et approuvé**

|   |       |      |      |   |
|---|-------|------|------|---|
| Pour la Ville   | année | mois | jour | Pour le Syndicat  |
|  | 2013  | 04   | 17   |  |

  
Suzanne Gagné

